

042_SD_GR_Olm01_NQ_Ligue HMC : En vertu de l'Article 11 du Règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu de l'étude préparatoire d'un projet d'aménagement général, le PAP « Ligue HMC » réf. 17146/42C approuvé par le Ministre de l'Intérieur en date du 27/11/2014 et réalisé par le bureau Planet + Architectes & Urbanistes se substitue au contenu du Schéma Directeur.